

LOGEMENT

DEVENIR PROPRIÉTAIRE À PRIX MAÎTRISÉ

Pantin a toujours eu la volonté de favoriser l'accession à la propriété. Pour cela, elle multiplie les dispositifs afin d'aider les familles les plus modestes à devenir propriétaires. Cinq nouveaux logements s'apprêtent justement à être vendus « en location-accession », à la demande de la ville, par la coopérative Les Habitations populaires.

Publié le 19 décembre 2024



Le Prêt social location accession, ou PSLA, est un dispositif d'encouragement à l'accession à la propriété qui permet de devenir progressivement propriétaire, tout en bénéficiant d'un prix d'achat très compétitif, entre 5 000 et 6 000 euros le mètre carré à Pantin. Simple et sans risque, ce programme fonctionne en deux temps. Le futur propriétaire commence par être locataire en versant une redevance mensuelle composée de l'indemnité d'occupation (la part locative) et d'une épargne (la part acquise), qui contribuera à constituer son apport personnel. L'option d'achat peut ensuite être choisie du sixième mois à la cinquième année suivant la signature du contrat.

La phase d'acquisition débute alors et les sommes déjà versées au titre de la part acquise sont déduites du montant final.

Pour pouvoir acheter en PSLA, seules deux conditions sont à remplir : faire du bien sa résidence principale et ne pas dépasser un certain plafond de ressources. Ce système comprend en outre plusieurs atouts sécurisant l'acquisition : la possibilité de tester ses capacités de financement (et son logement !) avant de se lancer, une garantie revente et de relogement par un organisme HLM durant 15 ans et une TVA réduite à 5,5 %.

DU T3 À LA MAISON

Cinq logements vont prochainement être mis en vente dans ce cadre par [Les Habitations populaires](#), spécialiste de l'accession aidée à la propriété. Ils se situent au 56, rue Lépine et au 22, rue Saint-Louis, au sein de deux nouvelles résidences du Petit-Pantin.

Dans la première, Les Jardins de Lépine, trois T3 de 59 à 62 m² seront réservés à l'accession en PSLA, sur les 10 logements proposés (du T1 au T4). La livraison de l'ensemble est prévue en février 2026. La deuxième résidence, Les Villas Saint-Louis, est une petite copropriété de sept logements issue de la transformation et de la surélévation d'un ancien parking. Composée d'appartements plus vastes, elle accueillera ses premiers occupants dès le mois de septembre 2025. Les deux biens proposés en PSLA sont un T4 de 81 m² comprenant 41 m² d'espaces extérieurs et une maison de type T5 de 130 m² habitables, dotée de 28 m² de jardins et de terrasses.



Pour tous renseignements, tarifs détaillés et conditions d'éligibilité : 06 82 17 06 33, et par mail lesiardinsdelepine@lhp.coop ou lesvillassaintlouis@lhp.coop

<https://www.pantin.fr/la-ville/en-ce-moment/devenir-proprietaire-a-prix-maitrise-10990>

Un article de Frédéric Fuzier publié dans Canal n°332 - décembre 2024

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30*

JEUDI : 13H30 - 17H30*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30*

*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT
LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.